

Demande de participation financière aux formations fédérales

Année 2020

La demande de participation financière du Comité doit être faite avant toute réalisation de stages fédéraux. Les modalités de participation sont indiquées dans l'article 10 du règlement intérieur du Comité « tableau des cotisations et modalités financières ». Cet article 10 est modifié et soumis au vote à chaque assemblée générale du Comité. Le demande doit être adressée soit par mail : vaucluse@ffrandonnee.fr ou par courrier : FFRandonnée, Maison Départementale des Sports, 4725 Rocade Charles de Gaulle, 84000 AVIGNON

Nom de l'Association	
Nom du Président	
Nom et Prénom du Stagiaire	
Numéro de licence du Stagiaire	

Formation concernée :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Certificat animateur de proximité | <input type="checkbox"/> Brevet fédéral marche nordique |
| <input type="checkbox"/> Brevet fédéral de randonnée | <input type="checkbox"/> Spécialisation option santé |
| <input type="checkbox"/> Autre formation : | |

Est-ce le premier diplôme fédéral de l'association dans la formation souhaitée :

OUI	NON
------------	------------

Date de la demande :

Signature du Président de l'Association :

<u>Avis de la Commission Pratiques-Adhésions</u>	<u>Signature du Président de la Commission Pratiques-Adhésions</u>
<u>Décision de la Commission Formations</u>	<u>Signature du Président de la Commission Formations</u>